teaux imperméables de caoutchouc ou de toile cirée, mais l'hygiène ne saurait encourager leur emploi. S'ils empêchent les vêtements de s'imbiber de pluie, ils empêchent aussi la transpiration de s'évaporer, et les habits, au lieu de se mouiller par l'humidité extérieure, se mouillent par l'humidité intérieure, qui est aussi malsaine que l'autre, sinon plus. Un bon manteau de drap pilote ou de fourrures vaut encore mieux que tous les vêtements imperméables, pour se livrer à la pluie, à la neige, à la gelée et aux autres intempéries de l'hiver.

La question du vêtement est aussi importante à examiner. L'homme du Nord a les fourrures pour se protéger : peaux de loup, de renard, de chèvre, même de mouton, mais ce qui est plus difficile de protéger ce sont les pieds, les mains et le nez. Ce dernier ne peut être couvert comme les oreilles, et l'air glacé, pénétrant dans les narines, est encore une cause de refroidissement. Aussi il ne faut pas s'étonner, si bien des nez sont gelés en Russie.

Mais là, on emploie un remède énergique et les passants se montrent complaisants : dès qu'ils aperçoivent un nez qui prend une teinte pâle livide, vite une poignée de neige et ils en frictionnent énergiquement le nez qui menace de geler, le remède est parait-il, souverain.

Les gants fourrés et les manches d'un tricot bien épais, sont ce qui protège le mieux les mains. Quant aux pieds ils sont plus difficiles à protéger : des bas de laine d'abord et des bottes bien graissées de suif sont le meilleur préservatif. A défaut de bottes, les guêtres lacées sont à recommander pour les courses au dehors.

Dans le village, dans la ferme, la meilleure chaussure d'hiver est toujours, avec des chaussons de lisière ou des chaussons fourrés, la paire de sabots ; ils sont glissants, mais on remédie à cet inconvénient au moyen de quelques clous enfoncés dans la semelle.

La pêche en eau douce

Dans mon article de la semaine dernière j'ai fait un récit succinct de la création du syndicat des pêcheurs de Lille; je vais encore donner à mes lecteurs quelques renseignements intéressants sur cette association.

J'ai dit qu'aujourd'hui le Syndicat lillois comptait plus de 600 adhérents. Il va encore recevoir ce mois-ci la Société des Petits Goujons, forte d'une vingtaine de membres; cette Société est en formation et comme les formalités sont remplies elle pourra se joindre aux pêcheurs syndiqués.

Une autre société lilloise, comptant le double de sociétaires, a promis son adhésion aussi.

Enfin des sociétés en formation dans le département ont formellement promis de se joindre aux syndiqués et d'adopter leurs statuts.

Il est donc à présumer que le chiffre de 1.000 adhérents au Syndicat des Pêcheurs sera atteint d'ici la fin de l'année. C'est quelque chose que cette armée marchant ferme et résolue vers le but cherché.

Le Syndicat a pour lui déjà la force du nombre et il possède aussi le nerf de la guerre, l'argent.

Les dépenses de premier établissement sont faites, son encaisse progresse chaque mois et bientôt il faudra en arriver à élargir le cercle dans lequel il s'est renfermé.

Il est vrai que le Syndicat espérait avoir à faire face à des dépenses plus fortes que celles qu'il a eues à supporter.

Il comptait avoir à payer des primes nombreuses aux agents pour procès de braconnage et d'empoisonnement. Messieurs les braconniers ne se sont pas fait prendre ou du moins on n'a guère cherché à gêner leur petite industrie, les empoisonnements ont bien été constatés, mais on a salué très bas MM. les distillateurs qui s'étaient fait prendre en les priant d'excuser le dérangement qu'on leur avait causé.

A propos de braconnage on m'a raconté la petite histoire suivante :

Un agent des Ponts-et-Chaussées avait pris sur le fait un braconnier en train de pêcher avec des filets défendus. Il avait saisi les filets et dressé procès-verbal.

Le braconnier pas content s'en est allé trouver un gros bonnet et les filets ont été rendus, le procès-verbal déchiré ! Puis afin de bien faire voir que les lois n'étaient faites que pour les niais, les filets, placés sur une voiture furent promenés dans le village, on fit halte devant la demeure de l'agent et un charivari lui fut donné.

Si cet agent fait encore des procès aux braconniers, c'est que le sentiment du devoir est rudement assuré chez lui.

Je reviens encore au Syndicat des pêcheurs afin d'en terminer momentanément avec lui.

A sa force numérique et pécuniaire il faut ajouter les attaches sympathiques qu'il a su trouver auprès de Sénateurs, Députés, Conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux auprès des Ingénieurs des Ponts et Chaussées ainsi que de l'Administration préfectorale dont il soutient et seconde les agents.

Quant à son but il est tout entier dans ces deux lignes.

Empêcher l'empoisonnement des rivières et veiller à leur repeuplement.

L'organisation des Pêcheurs, en sociétés de protection, prend une grande extension et bientôt j'espère pouvoir vous donner un aperçu des principales sociétés existantes.

Les Pêcheurs ont bien entendu leur journal : *le Pêcheur* qui se publie à Paris, 12, rue St-Sabin, sous l'habile direction de M. E. Bouillot. *le Pêcheur* est un vaillant journal, donnant plus qu'il ne promet et que tous les pêcheurs devraient lire. Ils y trouveraient des renseignements précieux sur tout ce qui a rapport à la pêche et aux droits des pêcheurs.

Cette question des droits des Pêcheurs m'amène à rappeler aux intéressés que la loi des 19-21 juillet 1889, dans son article 5, accorde amnistie pleine et entière pour toutes condamnations encourues jusqu'au 14 juillet 1889 à raison de délits ou contraventions en matière de pêche.

Pour jouir du bénéfice de cette amnistie il suffit d'adresser une demande, sur papier libre, au Procureur de la République, en y joignant les reçus des frais et amendes payés.

Les feuilles du casier judiciaire, si elle ne contient pas d'autres condamnations, est remplacée par une feuille vierge.

Il est bien ennuyeux d'avoir un casier judiciaire quelquefois pour une vétille. Il y a des contrées où il est impossible de mettre une ligne à l'eau sans s'exposer à des ennuis.

Je souhaite que ce renseignement tombe sous les yeux de quelques intéressés.

C. DELALYS.

CONSEIL PAR JOUR

Comment faut-il chauffer les chambres ?

A cette question, voici comment répond M. Kneipp, le célèbre curé de Wœrishoffen, l'hygiéniste le plus populaire de l'Allemagne :

Il faut chauffer les chambres avec une juste mesure. Il y a des personnes qui n'éprouvent aucun malaise dans des chambres chauffées à 16 et même à 20 degrés R; d'autres ne peuvent supporter que 12 à 14 degrés.

Laquelle de ces deux catégories de personnes vit dans les meilleures conditions hygiéniques ?

Celles qui se contentent de 12 à 15 degrés R.

Dans une chambre, le thermomètre ne doit dépasser 16 degrés que par exception.

Quand les chambres et les ateliers sont surchauffés, l'organisme s'amollit et on ne peut supporter le froid ; chaque fois qu'on sort on s'expose à un catarrhe. Le chauffage consume l'oxygène, et la chaleur rend les organes de la respiration sensibles au moindre froid.

Songez à l'énorme changement de température qu'on subit lorsqu'on quitte une pièce chauffée de 16 ou 20 degrés pour s'exposer à un froid de plusieurs degrés au-dessus de zéro.

Les personnes endurcies sont seules de force à résister à l'influence d'une pareille variation.

Il y a une cinquantaine d'années, on n'aurait trouvé nulle part un poêle dans une chambre à coucher. En chauffant sa chambre à coucher, on réveille par la chaleur une foule d'éléments malsains. Le feu, je le répète, consume l'oxygène qui est l'air respirable, l'air qui entretient la vie, de sorte que pendant notre sommeil, nous buvons à longs traits, dans une chambre chauffée, des gaz pernicieux, de véritables poisons.

L'air chauffé gâte le sang, tandis que l'air frais et froid a sur lui une très favorable influence.

S'il est nécessaire de faire du feu pour les vieillards, il ne faut pas que la température de leur chambre à coucher dépasse 8 à 10 degrés R.

Si vous commencez à chauffer votre chambre à coucher, vous arriverez peu à peu à vous chauffer toujours davantage et au fur et à mesure que vous augmenterez le chauffage, vous augmenterez votre amollissement et votre sensibilité.

BONHOMME FRANKLIN.

Les épidémies d'influenza qui nous arrivent périodiquement demandent l'emploi de remèdes actifs : au premier rang figure la véritable **Quinine de Pelletier**, qui soutient les forces des malades, combat la fièvre, les frissons, et préserve les bien portants de toute contagion. Il suffit, en effet, de prendre chaque jour au repas une à deux perles de **Quinine Pelletier** pour résister aux atteintes de la maladie et se préserver d'un rhume à son début. 3972

Les conquêtes de la science moderne suppriment ou éloignent les causes de nos maladies; telle est la découverte de la peptone Chapoteaut qui permet de nourrir l'homme sans le secours de l'estomac; telle est aussi celle des *Perles de pepsine pure* du même auteur, qui opèrent dans l'estomac les phénomènes de la digestion. Aussi les médecins les conseillent de préférence à tout autre médicament aux malades qui souffrent de maux d'estomac, de digestions difficiles, de ballonnements du ventre, de migraines, de renvois, accidents causés par l'insuffisance de la pepsine naturelle de notre estomac. 3978

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, exzémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 4040

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix, situé rues Archimède — Richard-Lenoir. — Direction : Mme veuve G. Deschamps.

Bureaux à 7 h. — Rideau à 7 h. 1/2.

Lundi 18 janvier. — Spectacle de gala

Deuxième et dernière représentation de

LES JURONS DE CADILLAC

Comédie en un acte.

Irrévocablement dernière représentation de :

LES PETITS MOUSQUETAIRES

Opéra-comique en 3 actes et 5 tableaux, de MM. P. Ferrier et J. Prével.

Musique de M. Varney.

1er tableau, l'Hôtellerie de Meung. — 2e tableau, d'Artagnan chez M. de Tréville. — 3e tableau, un pour tous. Tous pour un. — 4e tableau, l'Attaque. — 5e tableau, Une Fête à l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du spectacle : 1° Les Jurons de Cadillac ; 2° Les Petits Mousquetaires.

Prochainement : Miss Helyett, privilège exclusif de Mme Deschamps.

Au premier jour, Le Médecin des Folles, drame à grand spectacle, privilège de Mme Deschamps. Le Voyage de Suzette, pièce féerique à grand spectacle.

A l'étude : L'Cat dins l'Horloge, grande Revue locale et industrielle, en six actes, Babolin, l'Oiseau bleu.

Jeudi 21 janvier 1892, représentation exceptionnelle donnée au bénéfice de M. Fossé, grand premier rôle.

Prix des places ordinaire.

NOTA : On peut se procurer des cartes de famille à l'avance chez M. Gonce, cafetier rue de Blanchemaille et chez M. Germain, au Comique Roubaisien, rue de l'Alouette.

La salle sera chauffée.

Nouvelles à la Main

Entre amis, boulevard de la Chapelle :

— On dirait que t'as un œil de beurre noir ?

— T'exagères... A la margarine, tout au plus !

**

— J'ai renvoyé mon valet de chambre ce matin, dit à un de ses amis un financier de souche allemande, bien connu pour son parler émaillé de « germanisme »,

— Pourquoi donc ? demande l'ami.

— Il a fait une *grossesse* à ma femme :

Grossesse pour grossièreté, ce n'est pas mal, n'est-ce pas ?

BRULE-MAISON.

Etat-civil de Roubaix

Du 17 janvier

Naissances. — Marie Desmet, rue du Grand-Chemin — Albert Dubois, rue de la Redoute, 14 — Aline Inghelbrecht, rue des Anges — Madeleine Steder, rue du Fort — Léa Marcq, rue de la Chaussée — Stéphanie Debœve, rue des Longues-Haies — Eugène Florin, rue de la Chaussée — Rodolphe Landersy, rue des Longues-Haies — Adrienne Demaille, rue de Lille — Charles Demeulenaere, rue Archimède — Marie Mons, rue de l'Alma — Céline Primo, Hôtel-Dieu.

Décès. — Adrienne Rucquoy, 8 mois, fort Mulliez, 62 — Constant Lacroix, 1 mois, rue Franklin — François Thocu, 64 ans, Hôtel-Dieu — Jeanne Stien, 11 mois, rue de Jemmapes, 12 — Louise Roussel, 3 ans, rue de Tournai, 4 — Marie Veckmans, 59 ans, rue d'Alma, 286 — Marguerite Delattre, 6 mois, rue Perrot, 8 — Marie Seynave, 10 mois, rue Watt — Constant Bouvier, 57 ans, rue de Lannoy, 280 — Despiegelaere, présenté sans vie — Fidéline Delroux, 79 ans, rue St-Antoine.

Publications de Mariages. — Entre : Henri Vanhecke, journalier et Eugénie De Maesyck, journalière. — Emile Thierry, employé de commerce et Camille Dufloo, bobineuse. — Paul Vandenberghe, trieur et Mathilde Devimaut, tailleuse. — Henri Gaiquier, échantillonneur et Henriette Gh squière, servante. — Victor Loth, intéressé de commerce et Jeanne Lalleman, sans profession. — Clément Olive, employé et Rosalie Tellier, doreuse sur bois. — René Vanderbrughe, menuisier et Louise Cocquyt, journalière — Adolphe Wittebelle, tisserand et Clémence Desrousseaux, ménagère. — Auguste Bajaert, cordier et Marie Durie, tisserande. — Gérard Vandeville, employé de commerce et Marie Meurisse, couturière. — J.-B. Selosse, encolleur et Rosina Thiétard, ménagère. — Jules Meurisse, mouleur en fer et Flore Delannoy, ménagère. — Louis Decuyper, contre-maître et Augustin Vanvooren, sans profession. — Ernest Dubois, apprêteur et Maria Demaecker, parfumeuse. — Augustin Demeux, rentreur et Marie Vansteenbrugghe, piqûrière. — Charles Fleurent, chauffeur et Prudence Vauthier, journalière. — Napoléon Delespaul, coiffeur et Marie Vanseghem, épicière. — Paul Renart, employé de commerce et Adèle Nerryack, piqûrière. — Alexandre Petit, cafetier et Jeanne Dujardin, piqûrière. — Alfred Bluntzov, jardinier et Maria Delesalle, cuisinière.

Etat-civil de Wattrelos

Du 7 au 14 janvier

Naissances. — Louis Beaucarne, Houzarde. — Clémence Brouckaert, Bar-Chemin. — Georges Lefebvre, Sapin-Vert. — Omer Goeminne, Touquet. — Emile Dubus, Petit-Tournay. — Emile Vansverbecke, Vieille-Place. — Jules Hochain, Fleury. — Achille Samain, Crétinier.

Décès. — Henry Delannoy, 79 ans 1 mois, sans profession, Beck. — Louis Lesaffre, 70 ans 7 mois, tisserand, Petit-Tournay. — Jean-Baptiste Willems 69 ans, préposé de douanes en retraite, Petit-Tournay. — Philomène Spriet, 28 ans 9 mois, tisserande Houzarde. — Zoé Putman, 13 ans 9 mois, sans profession, rue des Fleurs. — Mathilde Dhaedene, 2 ans 6 mois, Vieille-Place. — J.-B. Verhaeghe, 77 ans 11 mois, sans profession, Hospice. — Flore Prouvost, 50 ans 3 mois, ménagère, Nouveau-Monde. — Jean Imbrecht, 84 ans 10 mois, sans profession, Baillerie. — Louis Fine, 76 ans 3 mois tisserand, Hôpital. — Adèle Jonville, 69 ans 11 mois, ménagère, rue des Fleurs. — François Vanseymortier, 73 ans 1 mois, sans profession, Hospice. — Célestin Picavet, 76 ans 10 mois, sans profession, Hospice. — Marie Ragée, 55 ans 3 mois, ménagère, Hôpital. — Joséphine Ponthiea, 69 ans 9 mois, ménagère, Saint-Liévin. — Isabelle Deleplanque, 71 ans 9 mois, marchande, Sapin-Vert. — Marguerite Merchier, 18 mois 1/2, Houzarde.

Mariages. — Entre : Henry Borny, 26 ans, garçon de magasin et Catherine Naessens, 21 ans, journalière. — J.-B. Devernay, 25 ans, dresseur et Adèle Vandenabeele, 22 ans, bambrocheuse.

LA POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE
Assure la Santé, Prolonge la Vie, Purifie le Sang
PRÉVIENT TOUTES LES MALADIES. — N'EXIGE AUCUN CHANGEMENT DE RÉGIME
Prix : UN fr. LA BOITE. — Dépôt Général : PHie BRUNEAU, LILLE

Publications de mariages du 3 janvier. — J.-B. Delvainquière, 27 ans, tisserand et Marie Hullaert, 28 ans, tisserande. — Alphonse Hollemaert, 28 ans, tisserand et Hortense Cauchie, 22 ans, servante.

Etat-civil de Mouvaux

du 8 au 15 janvier

Naissances. — Alice Maillé, la Place le. — Camille Priem, la Croix-Bouillette. — Jules Denore, la Place.

Décès. — Julienne Dutilly, 24 ans, célibataire, la Motte. — Arthur Barbieux, 3 mois, le Paradis.

Mariage. — Henri Dehouck, 25 ans, garçon boulanger et Hélène Vantomme, 26 ans, sans profession.

Etat-civil de Neuville-en-Ferrain

du 8 au 15 janvier

Naissances. — Marie Liagre, Bailly. — Germaine Durieux, Vieille-Motte.

Décès. — Paul Dhalluid, 10 mois, Bailly. — Lucie Adins, 59 ans, mariée Durmont. — Marie Angélique Beckaert, 76 ans, Vieille Motte. — Jean Louis Catteau, 78 ans, chemin des Forts. — Ernest Wyseur, 17 ans, Durmont. — Henri Surmont, 4 ans, Berquier.

Cabinet de M. Henri DESCHAMPS
Rue de la Gare, 45, ROUBAIX
DÉFENSE EN JUSTICE
Tribunaux de Commerce et Justice de Paix
CONSULTATIONS GRATUITES
de dix heures à midi.
AGENCE IMMOBILIÈRE
Expertises après incendies.

LES INCOMPARABLES SAVONS au *musc* du *Tonkin*, numéros 11, 69, 84, 85, 86, 87, de la Maison Victor Vaissier, se vendent partout. — Exiger les numéros des savons et le *nom* Victor Vaissier.

CANAL DE TOULOUSE
QUARTIER DE LALANDE ET BANLIEUE
Déclaré d'utilité publique par décret du 26 août 1890
AVEC UN MILLION DE SUBVENTION DE L'ÉTAT
SOCIÉTÉ ANONYME CONSTITUÉE au CAPITAL de 1.200.000 Francs
Par actes authentiques passés par devant Me BARBEAU, Notaire à Toulouse.
Capital social.......... 1.200.000 francs
Subvention de l'Etat.......... 1.000.000 —
Total.......... 2.200.000 francs
VENTE PAR SOUSCRIPTION PUBLIQUE
DE
2,400 Actions de 500 francs
On verse en souscrivant.......... fr. 250
— à la répartition.......... 250
TOTAL..... fr. 500
La Souscription est ouverte dès à présent
et sera close le 26 Janvier 1892.
A PARIS : au COMPTOIR des FONDS NATIONAUX, 92, rue de Richelieu.
A TOULOUSE : Chez M. AZEMA, Banquier, 1, Allées Lafayette.
Les formalités seront remplies pour l'admission des Actions à la Cote de la Bourse de Paris et de Toulouse.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 16 janvier 1891

Disponib. sucre 88°, cuite, 1er jet, 37,75 à 38,»»; Id. 88° 2e prod., 37,75 à 38.; Mélasse, 0,25 à 0,24. Livrab. sucre 88°, »,» à »,»; Mélasse, 0,25 à 24; Potasses brutes, »,»»; Id. Raffinées, »,»» ; Noir animal, »,»»; engrais, »,»».

Farine 1re q., 100 k., 35,50 à »»,»; 2e qual. 34,50 »»,»» à »»,»»; Blé 1re q. 80 k., 20,25 à »,»; Id. 2e q., 19,25; Id. 3e q. 18,25; Seigle, 75 k., 14,50 à »»,»»; Escourgeons, 60 kil., 11,»» à 14,»»; Avoine, 100 k., 15,50 à »»,»» à »»; Id. 2e qual., 15,»».

Entrepôt de Valenciennes

Sucre français, 54,934 sacs; sucre étranger, ... sacs.

AVIS PARTICULIER

La baisse des cours à Paris a empoisonné notre marché et nos cours sont en réaction assez sensible sur les précédents. La raffinerie a traité plusieurs milliers de sacs à fr. 37.75, prix auquel il est resté vendeurs. En semaine l'exportation a fait des affaires en bas titrage à des prix supérieurs avec limite de rendements de 80 à 86°.

Nous lisons à la cote officielle les cours suivants : Sucre 88° disponible, fr. 37,75 à 38,»»; les mélasses moins recherchées sont cotées tant en livrable qu'en disponible de fr. 0,25 à 0,24 le degré saccharimétrique.

ASTHME GUÉRISON CERTAINE par Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE. Sur demande, M. BRUNEAU, Pharmacien de 1re Classe à LILLE, envoie gratis et franco boîte d'essai et certificats de guérisons.

PAPETERIE
Bureau du Journal, rue Verte, 56, à TOURCOING
Beau papier anglais
La boite de 25 feuillets et 25 enveloppes
50 Centimes
Très belles Enveloppes bulles et Enveloppes vergées à 50 cent. le Cent.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !
Plus d'ASTHME, plus de SUFFOCATIONS
ASTHMATIQUES !
Le SEUL CURATIF de l'ASTHME,
LIQUEUR et L'ÉTOILE
Le Flacon : 5 fr. franco contre mandat, 6 fr.

INJECTION BROU
40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Ecoulements anciens ou récents.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix : 5 fr le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS.

Poudre Rocher
LAXATIVE, DIGESTIVE, DÉPURATIVE
Anti-Glaireuse — Anti-Bilieuse
Flacon : 2f50, franco. — ROCHER, 112, rue Turenne, PARIS, et Phies.
Nombreuses Contrefaçons et Imitations : Exiger Marque R. E.

Réglisse Pectorale L. B. AU GOUDRON
Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage.
La boite : 60 CENTIMES, chez les Pharmaciens
Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la Marque L. B. en rouge.
Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

Bourses Commerciales et Agricoles

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 16 Janv.	HUILES l'hectolitre Cdj.	Cp.	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
Colza	62 —	67 —	—	— à — —
Œillette b. g.	— —	— —	—	16 — à — —
Lin de pays	— —	54 —	51 50	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	49 50	—	22 — à 28 —
Cameline	— —	— —	—	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	—	16 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 68 — à — —

PARIS, 16 janv. (*Dépêche spéciale*).

Huile de Colza	15	16	Huile de Lin	15	16
Courant	56 —	56 75	Courant	47 50	47 —
Fév.	56 50	57 50	Fév.	48 —	47 50
4 mars	58 75	59 —	4 mars	49 75	49 75
4 mai	59 50	60 25	4 mai	51 —	51 —

CEREALES & FARINES

PARIS, 16 Janv. — (*Dépêche spéciale*)

Farines : 12 marques.

	15	16		15	16
Janv.	56 25	56 —	Mars-Av.	58 50	58 —
Fév.	57 —	56 50	4 Mai	58 75	58 25

Marque Corbeil : 61 —. — Circulation : 0.00

Blés.

Janv.	25 75	25 50	4 Mars	27 —	26 75
Fév.	26 25	25 75	4 Mai	27 25	27 —

ALCOOLS

PARIS, 16 Janv. — (*Dépêche spéciale*)

Spiritueux

	15	16
Courant	45 50	45 25
Févr.	45 25	45 25
Mars-Avril	45 25	45 25
4 mai	45 —	45 —

SUCRES

LILLE	Cours du jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	37 75	38 —
» acquitté	— —	87 —
» blanc type N° 3	39 50	40 —
» pain 6 kil. N° 1	110 50	110 50
Betteraves disponibles	44 75	44 50 45 —
Mélasse	— —	38 —
3/6 fin disponible	— —	— —

PARIS, 16 Janv. — (*Dépêche spéciale*).

Sucre indigène

Roux 88° ... | 39 — 38 25 | 39 — |

Sucres blancs

Courant	40 62	40 37
Fév.	41 —	40 62
4 mars	41 75	41 37
4 mai	43 25	42 —

Raffiné.......... 104 50 à 105 —

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	84 —	Juillet	77 25
Février	82 75	Août	— —
Mars	80 75	Septembre	67 75
Avril	79 50	Octobre	75 50
Mai	78 50	Novembre	75 —
Juin	77 25	Décembre	75 —

ANVERS. — Santos.

Janvier 1892	64 75	Juillet	— —
Février	63 —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	— —	Novembre..1891	— —
Juin	— —	Décembre	— —

PETROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc	16 3/4 à — /.	16 3/4 à — /.
Janv.	— /. à — /.	15 3/8 à — /.
3 premiers mois	— /. à — /.	16 /. à — /.
4 derniers mois	— /. à — /.	16 /. à — /.

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	49 5/8	Juillet	51 3/8
Février	49 75/	Août	52 1/8
Mars	50 —/	Septembre	52 5/
Avril	50 50/	Octobre	53 —/
Mai	50 7/8	Novembre	53 50/
Juin	51 3/8	Décembre	—

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 janvier

Emp. 3 1/2, s. 1	101 20	Bruxel. lib. 1886	99 12
— sér. II	101 22	Non libéré 1886	— —
— sér. III	101 20	Ostende 4 pc	81 25
— 3	98 75	— 1877	— —
— 2 1/2	89 —	— 1885	— —
Annuités 4 1/2	118 50	Tournai 1874	— —
— 4	— —	— 1882 1 1/2	— —
— 3	97 20	Gand	— —
Cr com. 4 1/2	— —	—	— —
— 4	108 50	—	102 12
— 3	96 50	Liège	98 —
— 3 pc 1861	117 —	—	— —
— 3 pc 1868	105 50	—	103 50
Anvers 1887 lib.	98 12	— 1874	101 75
Non libéré 1887	— —	— 1878	101 75

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 16 janvier.

La continuation de la baisse sur l'Extérieure et le Portugal est le fait financier de cette semaine. Toutes les rentes étrangères ont plus ou moins subi l'influence de cette chute qui a fini même par peser sur l'ensemble de la cote

Nos rentes sont à peu près seules à s'être maintenues au niveau de la semaine dernière avec des différences absolument insignifiantes.

Le 3 0/0 a fléchi de 7 c. 1/2 à 95,27.

Le 3 0/0 nouveau de 2 c. 1/2 à 94,45 ex-coupon de 1,05.

Le 4 1/2 de 10 c. à 105,75,

L'Amortissable gagne 2 c. 1/2 à 96,27.

Le Crédit Foncier est à 1215 fr.

Le conseil d'administration de cet établissement a autorisé pour 3,650,767 fr. de nouveaux prêts, dont 2,420,982 en prêts fonciers et 1,229,685, en prêts communaux.

Le groupe des obligations foncières et communales est comme toujours très ferme.

La Banque de Paris s'inscrit à 677,50, La Banque d'Escompte à 385 francs.

La Société générale se tient ainsi que d'ordinaire à 475 fr.

Comme précédemment, le Crédit Lyonnais montre une excellente fermeté à 792,50.

Le Crédit Mobilier fait 136,25.

Le Suez a baissé de 35 francs à 2650

L'Italien s'est relativement très bien tenu à 89,95.

Les autres rentes étrangères sont bien plus lourdes

L'Extérieure a baissé de 1 point et 9/16, à 62 3/8 ; — Le Portugais, de 2 points et 3/8, à 29 13/16.

Au comptant, les obligations de la Société générale des Chemins de fer économiques ont un excellent courant de demandes à 403 et 404. C'est un remploi tout indiqué pour les disponibilités créés par les coupons de janvier.

L'action Immeubles de France est en reprise à 470 francs. Au cours actuel, ces titres donnent un revenu de 5,30 0/0 environ. Les obligations de cette société sont recherchées à 379,75 : leur remboursement à 1,000 francs donne au porteur des titres sortis au tirage une prime de 620 francs.

Sur le marché en banque, les Allumettes ottomanes ont un bon courant d'affaires à 186 et 188 75.

Cette valeur paraît devoir bénéficier de la reprise dont est actuellement favorisé le groupe des valeurs ottomanes.

L'action Mine de Cuivre la Morena est en nouveaux progrès à 108,75.

Les Obligations 5 0/0 de la Compagnie d'électricité, système Sénauli, sont recherchées à 142 et 145 fr.

Nous avons déjà parlé du Canal de Toulouse, dont les 2400 actions de 500 fr. sont mises en vente au pair, par le Comptoir des fonds nationaux, 92, rue Richelieu à Paris.

La Compagnie dispose de son capital entièrement liquidé de 1,200,000 fr. et d'une subvention de l'Etat de 1 million soit un total de 2,200,000 fr. La construction du canal est assurée, comme délai et dépense d'exécution par les contrats à forfait.

A propos de l'émission des Délégations de chemin de fer qui a lieu le 25 courant, rappelons que le paiement des intérêts aura lieu par trimestre et par anticipation et cela sans la moindre retenue d'impôts présents et futurs.

A. Pajot et Ch. Lefebvre
LILLE — ROUBAIX
Rue Nationale, 69 bis — *6, rue de la Gare, 6*
ACHAT ET VENTE A FORFAIT ET ORDRES DE BOURSES
TITRES CONTRE ESPÈCES
Charbonnages
Coupons et Titres remboursables payables à présentation — Transferts, Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons Vérifications de tirages.
Souscriptions sans frais à toutes émissions
avec facilités de paiement pour les souscriptions importantes.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 88

Fleur-de-Mai

TROISIÈME PARTIE

LA FADE GRISE

Jules se mordit les lèvres.

— Je crois que j'aurais bien fait de me taire, murmura-t-il à part lui.

Tristement, Fédor répondait :

— Si, nous avons eu une fille... Et nous l'avons... perdue !...

— Quand je disais que j'aurais bien mieux fait de me taire... Mais je ne vous l'ai point demandé pour mal faire...

Fédor ne répondit point.

Il s'était tout d'un coup laissé aller à une méditation profonde.

Et Marcelle songeait, de son côté, tandis que les yeux de Jules Raisin couraient, tout embarrassés, de l'un à l'autre.

Fédor se disait, toujours avec une gêne persistante, qu'il avait été obligé d'avoir recours à deux gredins.

Pourquoi ne ferait-il pas appel une seconde fois à Jules Raisin dont le concours lui avait été déjà si utile ?

— Tu vas dîner et coucher ici, lui dit-il, et demain matin, je te parlerai...

Et le comte Stroganof ajouta :

— Peut-être aurai-je un service à te demander... Qui sait si ce n'est pas encore la Providence qui m'a fait te trouver sur ma route.

— Appelez-moi Forster... — commanda Fédor.

Le garde se montra.

Sur son visage on pouvait couramment lire qu'il n'était point encore revenu de la stupeur qu'il venait d'éprouver.

— Forster, chargez-vous de ce garçon-là, faites-le bien dîner, donnez-lui à coucher, ayez-en le plus grand soin.

L'ébahissement du garde allait croissant. Cependant il ne répliqua rien à l'ordre qu'il venait de recevoir, si surprenant qu'il pût être.

Il dit simplement à Jules Raisin :

— Venez.

— Oui, mon mignon, je vous emboîte le pas... Et je vas tâcher de vous adoucir un brin, car vous avez l'air joliment en colère.

— Pien ! Pien !... gronda Forster quand il eut emmené Jules. Nous ferrons ça temain, si les praconniers sont mieux traités que les cardes !...

— Braconnier ! braconnier ! fit Jules Raisin en se rebiffant. C'est-y donc braconner que de chasser chez les autres ?... On a le tort de ne pas m'inviter, voilà tout... Si on m'invitait, je ne braconnerais pas. Voilà toute la différence. Trouvez-m'en une autre, vous qui êtes un malin.

Ce raisonnement ne parut nullement être du goût de Forster, qui néanmoins se conforma de point en point aux ordres de son maître, si bien que Jules Raisin fut bien soigné, bien traité, et fit le lendemain matin la grasse matinée.

Il n'était même point complètement vêtu, quand un domestique vint le prévenir que le comte Stroganof désirait lui parler.

— Braves gens ! j'y vas, je ne veux point faire attendre M. Fédor.

Ce dernier, depuis la veille, avait réfléchi.

Et ainsi qu'il avait l'habitude de le faire, en toute circonstance grave, il avait consulté Marcelle.

— Je sais ce que vous allez me dire, répliqua celle-ci, car elle avait deviné avec ce tact féminin, porté à la plus haute puissance lorsque la femme est une mère, oui je sais ce dont vous allez me parler, c'est de Jules Raisin qu'il s'agit.

— Oui, ma chère aimée, vous m'avez deviné.

Marcelle poursuivait.

— Vous avez pensé, vous voyant dans la triste nécessité d'employer ces deux misérables qui trouvent abri sur les terres des Souches, à la Hairelle, vous venez de songer à utiliser ce brave homme, qu'un providentiel hasard vient de mettre encore sous vos pas.

— C'est exact... Oui, c'est bien cela que je voulais dire.

— Celui-là ne nous trahira pas... Il sera pour nous, avec nous... Nous n'avons aucune inquiétude à avoir à son sujet...

— Alors, vous me conseillez de lui confier notre secret ?

— Voulez-vous que je le fasse moi-même ?

— Vous voulez que je lui explique à quoi tendent tous nos constants efforts ?

— Faites-le, j'allais vous en prier.

— Non, ma chère amie. Parler encore de toutes ces misères serait pour vous un nouveau déchirement de cœur. — Je vais, moi-même avoir une explication avec Jules Raisin.

Et il avait fait appeler le petit homme qui ne se pressait point, comme d'ailleurs en toutes circonstances.

— Et vous avez bien dormi ? fit-il en arrivant à Fédor.

A la physionomie grave du comte Stroganof, il réprima son air jovial.

Avant d'en arriver à la triste confidence, Fédor posa une question à Jules Raisin.

— Peux-tu disposer de ton temps, et passer quelques temps aux Souches ?

Les yeux de Jules Raisin pétillèrent de plaisir.

— Bien sûr ! Bonnes gens !... rester tranquille dans une bonne maison — vous me demandez ça !... C'est-y pour de rire ?

— Non ! c'est très sérieux. Je désire si c'est possible te garder auprès de moi pendant quelque temps.

Jules Raisin se gratta l'oreille d'un geste familier.

— Vous m'emmenez donc à la chasse avec vous...

— Les jours où je chasserai, je le veux bien... mais je ne sors guère.

— Vous me donnez-vous t'y la permission de tirer un coup de fusil par-ci par-là...

— Tu chasseras tant que tu voudras, lorsque tu n'auras rien à faire.

Du coup, Jules Raisin fut transporté, et malgré sa jambe en retard, il dessina un double entrechat qui, pour n'avoir point été réglé par Justamant, n'eût pas moins fait honneur, par sa légèreté, à un disciple de Terpsichore...

— Bonnes gens ! en voilà une chance... C'est sérieux ce que vous me dites-là ?...

— En veux-tu la preuve ?

— Dame, je ne demande pas mieux, parce que votre grand séquot, il n'a pas l'air commode...

— Appelez-moi Forster.

Le garde-chef apparut.

Il n'était pas remis de ses émotions de la veille.

— Forster, dit le comte Stroganof, si vous rencontrez ce brave homme-là chassant dans les bois des Souches, vous ne lui direz rien, je lui en donne l'autorisation.

Cette fois, Forster faillit tomber à la renverse.

Jules Raisin le tenait à l'œil, le guignant d'un air narquois.

Forster était tellement médusé qu'il baragouinait des phrases incompréhensibles.

A la fin, redevenant plus calme :

— Je vois bien ce que c'est, — dit-il avec lenteur, tandis que de grosses gouttes de sueur perlaient sur son front dénudé, — oui, je vois bien ce que c'est, monsieur le comte a assez de mes services, et il emploie ce moyen pour me dire de m'en aller... J'aurais préféré le savoir plus tôt... et autrement.

Fédor s'était mis à rire.

— Mais non ! Forster ! Il n'est pas question de vous remercier... Je suis très content de vous... Seulement, par le plus grand des hasards, j'ai rencontré ce brave garçon-là, que j'ai connu dans le temps, que j'aime beaucoup, et je lui donne une autorisation dont il n'abusera pas. Allons, Forster, donnez-lui la main. S'il vient des braconniers de ce côté, il vous sera utile, vous le verrez.

Forster ne semblait nullement convaincu.

— Ça va devenir impossible de garder, — dit-il, — ça ne sera plus la peine, si on permet, — aux braconniers de venir tuer les faisans...

— C'est bien, Forster, et calmez-vous... La permission que je viens de donner ne causera aucun désordre.

Le garde-chef se retira.

— Maintenant, Jules, reprit Fédor, écoute-moi bien. Ce n'est point de chasse qu'il s'agit... J'ai besoin de toi pour essayer de me rendre un service au moins aussi grand que celui que tu m'as rendu il y a tantôt dix-sept ans...

— Tout ce que vous voudrez, monsieur Fédor...

Et le comte Stroganof commença son douloureux récit.

— Bonnes gens, répétait Jules Raisin, — c'est-y Dieu possible !... Faut-il qu'ils en aient eu du vice tout de même !... Ah ! bon Dieu ! si ça ne fait pas frémir.

Et quand il eut tout entendu :

— Qu'est-ce qu'il faut faire, monsieur le comte ?... Je vous demanderai un peu, si vous voulez, bien qu'elle ne vaille pas grand' chose... Mais c'est que je ne pourrai vous être bien utile, voyez-vous... parce que le frère et la sœur n'ont pas dû m'oublier... comme bien vous pensez, et que je ne peux guère aller rôder autour de Vernon sans les mettre en éveil.

— Tu battras le pays, à distance, et sauras surtout ce que vont faire deux hommes que je suis obligé d'employer et en qui je n'ai nulle confiance.

— Pour ça, je les suivrai, monsieur Fédor, au doigt et à l'œil... Et vous savez que vous pourrez avoir confiance en moi.

De tout temps, pour les affaires politiques, aussi bien que pour les affaires mystérieuses, on a pratiqué la contre-police.

Voilà donc Jules Raisin élevé à la dignité de contre-policier, et chargé de surveiller les faits et gestes de Gaston Souchard et de cet excellent gentilhomme se nommant Romain de la Glandière.

Laissons Jules Raisin commencer ses nouvelles fonctions et revenons à l'habitation de Vernon, où nous allons trouver l'affreuse Henriette, Irma et certains autres acteurs de notre drame.

Depuis que nous l'avons quitté, Vernon était méconnaissable.

Henriette Dementières s'était décidée à faire exécuter de grands travaux d'amélioration et d'embellissements, auxquels jusqu'alors elle n'avait jamais songé.

Ne s'était-elle pas avisée, dans sa vieillesse, de vouloir faire enclore le petit parc de Vernon ?

(*A suivre*) GEORGES PRADEL.